Nations Unies

S/PV.4035/Corr.1



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4035e séance

Vendredi 20 août 1999, à 11 h 15

New York

Rectificatif

Page 4, première colonne, premier paragraphe, citation :

La dernière phrase de la citation doit se lire comme suit :

La conclusion que l’on peut en tirer est que la situation en Sierra Leone est bien pire que celle qui prévaut au Kosovo... Nous espérons que la comparaison Sierra Leone-Kosovo continuera d’être mise en évidence dans le contexte de la mobilisation des ressources en vue d’une reconstruction après le conflit dans ces deux pays.